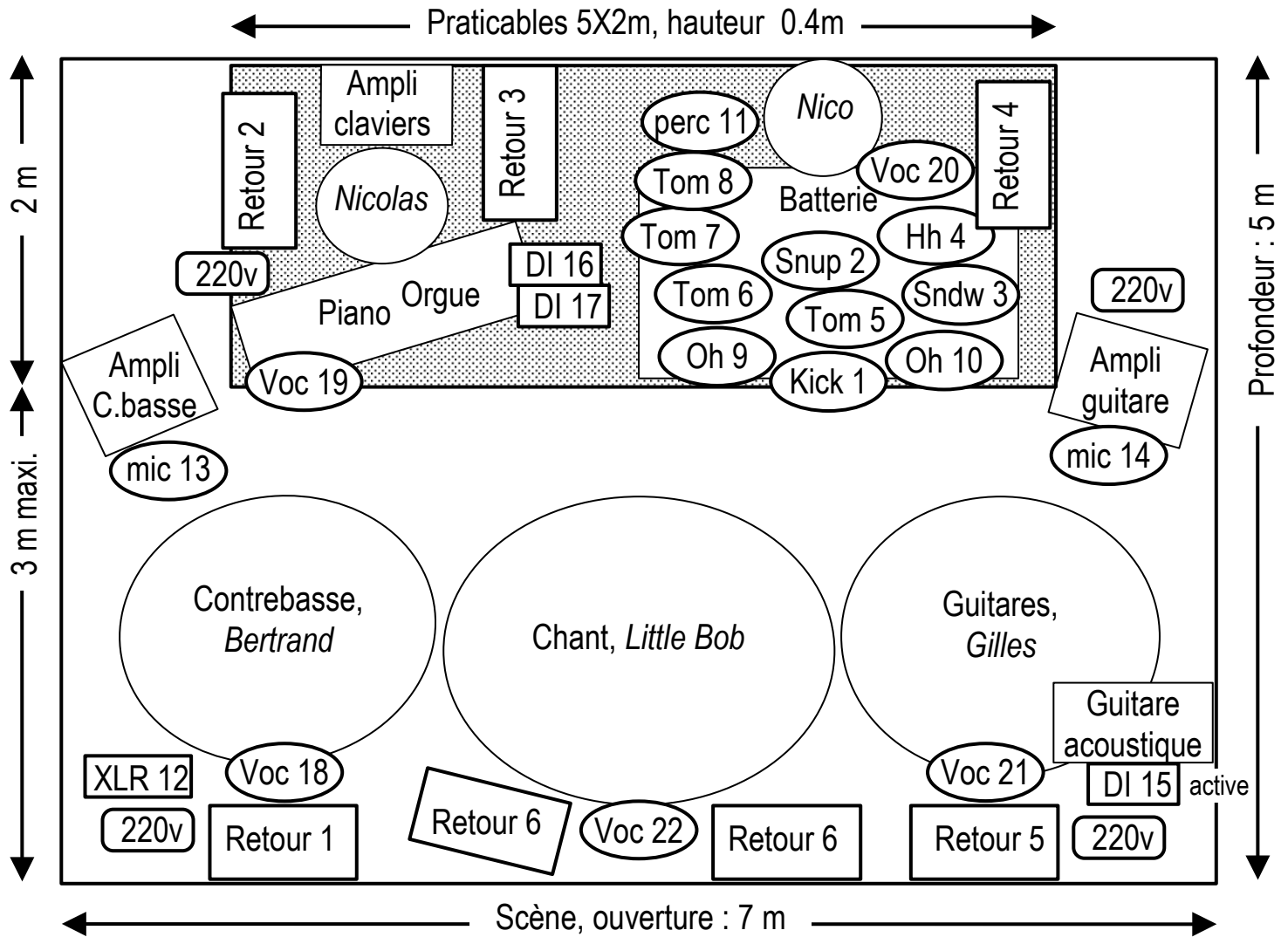


La scène, vue en plan



Le patch son

<u>voie</u>	<u>source</u>	<u>Capteur</u>	<u>insert</u>	<u>divers</u>
1	KICK	B52 / SM91 / 421	/NG	
2	SNARE UP	SM57	/NG	
3	SNARE DOWN	PL10		
4	HI-HAT	SE300		
5	TOM	421 / 441	/NG	
6	TOM	421 / 441	/NG	
7	TOM BASS	421 / 441	/NG	
8	TOM BASS	421 / 441	/NG	
9	O.H.	SE300		
10	O.H.	SE300		
11	PERC	micro fourni		micro fourni
12	CBASS XLR	LIGNE XLR	/LC	
13	CBASS MIC.	SM 57		à l'ampli.
14	GUIT. MIC.	SENNHEISER 604		à l'ampli.
15	GUIT. ACOUST.	DI active	/LC	
16	MIX PIANO/ORGUE L	DI active ou passive		
17	MIX PIANO/ORGUE R	DI active ou passive		
18	VOC. BASS.	SM 58	/LC	ped PERCHE
19	VOC. PIANO	SM 58	/LC	ped PERCHE
20	VOC. DRUM	SM10 (casque) ou SM 58	/LC	ped PERCHE
21	VOC. GUIT.	SM 58	/LC	ped PERCHE
22	VOC. LEAD	SM 58 / BETA 58	/LC	ped DROIT
23	REV. EFFET			
24	REV. VOIX left			
25	REV. VOIX right			
26	DELAY			
27	CD left			
28	CD right			

Descriptif

1) Façade

Puissance pour la façade :

- ✓ Le système d'amplification et de diffusion doit être cohérent et équilibré, muni d'une égalisation 2 x 31 bandes, sa puissance doit également être adaptée au lieu (800 places / 4Kw approx.). Par exemple : C.HEIL, MEYER, MARTIN, NEXO, D & B ...

Table de mixage de façade :

- ✓ 32 entrées type MIDAS, ou SOUNDSCRAFT, ou DDA
 - avec 4 départs auxiliaires.
 - avec 8 départs auxiliaires s'il n'y a pas de console de retour.

Rack de façade :

- ✓ 1 Reverb numérique LEXICON PCM 60 / 70 / 90
- ✓ 1 Reverb numérique REV 5 ou SPX 990
- ✓ 1 Delay SDE 3000 ou D 5000
- ✓ 6 Canaux de noise gate..... BSS de préférence ou DBX ou Behringer
- ✓ 6 Canaux de limiteur compresseur... BSS de préférence ou DBX ou Behringer
- ✓ 1 Lecteur de CD

2) Retours

Table de mixage de retour :

- ✓ 24 entrées type MIDAS ou SOUNDSCRAFT
 - avec 8 départs

Rack de retour :

- ✓ 6 voies d'égalisation 16 bandes minimum, en insert sur chaque départ.
- ✓ 1 réverb genre SPX 90

Wedges

- ✓ 7 wedges, tous identiques, 45°, genre MARTIN LE 400 avec hp 38 cm & trompe moteur 1 pouce ou MTD 115, D & B...

3) clause contractuelle :

L'Organisateur est tenu de mettre à disposition de l'Artiste une sonorisation équivalente au matériel décrit ci-dessus, de fournir par retour de la fiche technique signée, la liste détaillée du système de son utilisé sur place.

Le système son, y compris le câblage micro et l'implantation des retours, devra être en ordre de marche une heure avant la balance.

Le Régisseur, Yves Leroy.